

Communiqué de Presse

Le 4 juin 2020

Les IRT et ITE confortés par l'Etat pour jouer pleinement leur rôle de contributeurs aux transitions économiques et sociétales

Le Gouvernement engage 450 millions d'euros en faveur des Instituts de recherche technologique (IRT) et des Instituts pour la transition énergétique (ITE) afin de soutenir l'innovation industrielle et la recherche.

A l'occasion de son déplacement à Rennes et de sa visite de l'IRT [bcom](#) ce jeudi 4 juin 2020, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a annoncé, conjointement avec le ministère de l'Economie et des Finances, le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et le secrétariat général pour l'investissement, la mobilisation de dispositifs du PIA au service de la reprise économique et l'engagement de 550 millions d'euros pour soutenir l'innovation industrielle et la recherche, dont 450 millions d'euros en faveur des IRT et des ITE.

Les instituts de recherche technologique (IRT) et les instituts pour la transition énergétique (ITE), organismes de recherche multi-partenaire public-privé réunis au sein de l'association FIT, bénéficieront d'une nouvelle tranche de financements pluriannuels pour **près de 320 millions d'euros jusqu'en 2023, auxquels pourront s'ajouter plus de 130 millions d'euros jusqu'en 2025** en fonction des engagements des partenaires.

Le Gouvernement entend ainsi soutenir dans la durée les entreprises dans leurs efforts de recherche au moment où leur situation financière pourrait remettre en question certains projets indispensables à la compétitivité de long terme de secteurs stratégiques pour notre économie (énergies renouvelables, technologies numériques, nanoélectronique, aéronautique, microbiologie, matériaux, etc.).

Les IRT et ITE sont des maillons essentiels de la chaîne d'innovation française au service de la compétitivité économique. Ils ont un rôle clé à jouer dans le plan de relance qui accompagnera la sortie de la crise du COVID, afin d'accompagner l'évolution des filières industrielles et de la société. Ils disposent en effet d'atouts essentiels pour rendre encore plus stratégique la recherche technologique dans le paysage de la recherche française, grâce au soutien renforcé de l'Etat : leur cœur de métier centré sur la recherche technologique collaborative, leur vaste écosystème de partenaires industriels et académiques, les plateformes expérimentales et les actifs technologiques qu'ils détiennent, l'étendue des domaines technologiques et filières couverts, ainsi que leur ancrage dans les territoires.

Ensemble, au sein de FIT, IRT et ITE ont engagé une réflexion approfondie sur la manière de répondre à trois enjeux fondamentaux qui ont émergé de la crise : la question des risques systémiques, de la vulnérabilité et de la résilience des sociétés ; la mutation des modèles économiques des filières ; la question de la souveraineté. Leur objectif est de formuler des propositions générales contribuant à créer une rupture sur la place qu'occupe

la recherche technologique en France pour la mettre davantage encore au service de la relance économique et industrielle ; ainsi que des propositions spécifiques permettant aux instituts de jouer pleinement leur rôle dans cette relance.

Pour Vincent Marcatté, Président de FIT : « *Je me réjouis de cette reconnaissance par l'État du rôle central que jouent les IRT et ITE pour rapprocher de manière pérenne les acteurs de la recherche publique et de la R&D industrielle pour innover au service de l'économie et de la société. Il s'agit désormais pour les membres de FIT de contribuer au plan de relance de notre pays et de l'Europe. Pour cela, nous travaillons au sein de l'association à trouver des solutions audacieuses qui répondent aux enjeux liés à la résilience de nos sociétés, aux transitions énergétique et écologique, à la souveraineté de notre pays, à la mutation des modèles économiques des filières sans oublier la question des données et de la formation* ».

ANNEXE : NOUVEAUX FINANCEMENTS POUR LES IRT ET LES ITE

Institut	Domaine d'activité	Tranche ferme 2021-2023 (M€)
B-COM	Technologies numériques	23
BIOASTER	Microbiologie et maladies infectieuses	23
JULES VERNE	Energies renouvelables	35
M2P	Matériaux, métallurgie et procédés	22
NANOELEC	Nanoélectronique	43
RAILENIUM	Systèmes ferroviaires	33
SAINT EXUPERY	Aéronautique, espace et systèmes embarqués	41
SYSTEMX	Ingénierie numérique des systèmes du futur	25
IPVF	Photovoltaïque	10
SUPERGRID	Réseaux électriques	3
VEDECOM	Mobilité durable	21
FEM	Energies marines renouvelables	8
EFFICACITY	Ville durable	6
NOBATEK/INEF4	Bâtiment durable	8
INES.2S	Energie solaire	15

Source : communiqué gouvernemental du 4 juin 2020



A propos de l'Association French Institutes of Technology

Les Instituts de Recherche Technologique (IRT) et les Instituts pour la Transition Energétique (ITE) sont des instituts thématiques interdisciplinaires, créés dans le cadre du Programme « Investissements d'Avenir » de l'Etat, qui contribuent au développement des filières économiques liées à leurs domaines au travers d'un partenariat stratégique public-privé équilibré et qui reposent sur des partenariats de long terme entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les entreprises. A cette fin, ils pilotent des programmes de recherche couplés à des plates-formes technologiques, effectuent des travaux de recherche et de développement au meilleur niveau international, contribuent à l'ingénierie des formations initiales et continues (formation professionnelle qualifiante et/ou diplômante) et veillent à la valorisation des résultats obtenus. Ils génèrent des résultats, des compétences, des connaissances et du savoir-faire directement valorisables dans leurs secteurs économiques avec, pour les ITE, un focus sur le développement durable et la lutte contre le changement climatique.

La création récente des IRT et des ITE dans le paysage national a amené ces Instituts à se regrouper pour développer une vision et un traitement communs des problématiques nouvelles engendrées par leur mise en place opérationnelle et leur développement, en créant une Association dénommée « French Institutes of Technology ».

L'Association a pour objet de :

- renforcer l'attractivité et promouvoir le modèle des Instituts, dans leur diversité structurelle et organisationnelle, tant sur un plan national qu'international ;
- promouvoir les échanges entre ses membres et la coordination de leurs actions pour optimiser leur efficacité de fonctionnement, leur développement et leur pérennisation ;
- représenter le collectif des Instituts auprès de l'Etat français et de la Commission Européenne ;
- développer la cohérence entre les différents objets du Programme « Investissements d'Avenir » et tous autres programmes de Recherche & Innovation notamment en renforçant les liens entre les mondes académiques et industriels. Cette cohérence pourra également s'illustrer entre les Instituts par l'identification d'axes communs thématiques de coopération scientifique et technologique.

Contacts presse :

Marion Molina : marionmolinapro@gmail.com - 06 29 11 52 08

Claire Flin : claireflin@gmail.com - 06 95 41 95 90